

### Infos brèves académiques

#### Restructuration des CIO marseillais : à quoi joue le Recteur ?!

- **Recteur d'Aix-Marseille / MEN**

Chacun connaît l'opposition du SNES, syndicat largement majoritaire dans la profession, à ce projet, nous n'y reviendrons pas.

Mais enfin, comment expliquer que le projet auquel le rectorat aboutit ne réponde sur aucun point aux instructions du MEN ? En effet, la position du MEN, connue depuis janvier, est claire :

- Pas de fermeture de CIO d'Etat avant la rentrée 2015. Or le CIO 3B que le rectorat décide de fermer est un CIO d'Etat.
- Recherche de toutes les solutions possibles pour maintenir un CIO à gestion départementale lorsque le CG se désengage. Non seulement le CG 13 ne se désengage pas mais le rectorat réussit le tour de force, première en France, de vider le CIO 3A de ses personnels, ce qui oblige le CG 13 à demander la fermeture de ses locaux.
- Prise en compte du rôle institutionnel du CIO dans l'Education Nationale. Alors que le rectorat procède dans le même temps à une réorganisation des bassins de Marseille, le projet de restructuration des CIO aboutit à ce que le bassin le plus important de Marseille en nombre d'établissements et en effectifs d'élèves (autour de 22000 élèves), le plus important en taille (il s'étend du Nord Est au Sud Est de Marseille et représente géographiquement les 2/3 de la ville) ne comporte en son sein aucun CIO.
- développer le service de proximité. Quel service sera rendu aux élèves et aux familles, par exemple, du 13<sup>ème</sup> arrondissement, situé dans le Nord Est de Marseille? Cet arrondissement est le plus peuplé de Marseille et présente les mêmes caractéristiques que les « quartiers nord » de Marseille. Il sera dans le secteur du CIO Marseille Est situé près de la Préfecture. Peut-on imaginer faire venir des classes du 13<sup>ème</sup> arrondissement au CIO ? Peut-on imaginer que les familles viendront au CIO ?

Le MEN reprend la main sur la carte des CIO. Il a commencé un long travail de recueil de données sur l'ensemble des CIO en France et souhaite aboutir à un maillage territorial équilibré qui prenne en compte les besoins des familles, des élèves et des établissements. Ce projet sera examiné dans le cadre du groupe technique paritaire ministériel (GT 14) qui concerne les CO-psy/DCIO et les CIO : en effet celui-ci doit se poursuivre avec les mêmes interlocuteurs malgré le remaniement ministériel. Comment alors imaginer que le Recteur entérine son projet avant même la fin des travaux au MEN ?

## • Fusions ou fermetures ?

Le rectorat semblait être attaché à ce que cette restructuration des CIO marseillais se fasse « sans douleur » pour les personnels. Il a longtemps été question de fusions de CIO sur Marseille, y compris lors du CTA du 25 mars, mais le rectorat a décidé de procéder à des fermetures de CIO.

Ainsi ce sont 29 CO-Psy, soit les 2/3 des CO-Psy de la ville, qui sont frappées par des mesures de carte scolaire (MCS). La règle nationale est claire et chacun prend maintenant conscience des conséquences de ces décisions :

- les CO-Psy de l'actuel 3B ont une priorité sur le CIO 4 puis 5 (bassin Littoral Nord) avant d'arriver sur le nouveau CIO Marseille Est ; comme il y a des postes vacants dans ces 2 CIO, ils ont donc peu de chances d'arriver dans le nouveau CIO Marseille Est. Ils n'ont donc aucune chance de retrouver le secteur du CIO dans lequel ils travaillaient sur des vœux bonifiés de MCS.
- Les CO-Psy de l'actuel 3A ont une priorité sur le nouveau CIO Marseille Est. Comme leurs collègues du CIO 3B, ils n'ont donc aucune chance de retrouver le secteur du CIO dans lequel ils travaillaient sur des vœux bonifiés de MCS.
- Les CO-Psy des CIO 2 et 1 actuels ont toutes les chances de retrouver leur secteur.
- Pour les PA, il y a suppressions de poste (1,5) et sur les 7 PA, 2 ne seront plus en CIO.

Nul ne peut dire ce qui résultera du mouvement intra mais on peut prévoir que les 4 CIO marseillais existant à la rentrée 2014 seront massivement touchés par des changements d'équipes : en effet aux 29 CO-Psy titulaires frappés de MCS, il faut ajouter la dizaine de non titulaires actuellement sur postes vacants à Marseille qui changeront, eux aussi, nécessairement, de CIO. Ce sont donc la moitié des CO-Psy, titulaires et non titulaires, qui travaillent actuellement dans les CIO marseillais qui sont dans l'incertitude du poste qu'ils occuperont à la rentrée 2014 !

**Dans ces conditions, quelle continuité du service ? Quels services rendus aux élèves, aux familles, aux établissements ? Quel avenir des CIO sur Marseille ?**

**A l'instar d'autres Recteurs, il est urgent que notre Recteur retire son projet !**

**Avec le SNES, continuons l'action !**

**A bientôt**

**Les commissaires paritaires CO-Psy et DCIO**